

H\UTE
ÉC-LE
PÉDAGOGIQUE
BEJUNE

CHARTRE HEP-BEJUNE

PRÉAMBULE

La Haute École Pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel est une institution de formation du corps enseignant articulant recherche, formation et prestations de services.

Sa culture institutionnelle est à la base de son identité. Incluant le savoir-connaissance, le savoir-faire, le savoir-être, le savoir-comprendre, le savoir-s'engager et le savoir-apprendre-et-faire, la culture de la HEP-BEJUNE est le fruit de son histoire, sa vocation, son fonctionnement d'une part; des valeurs professionnelles, des représentations individuelles et collectives que les individus qui la composent placent dans leur agir professionnel d'autre part.

La charte de la HEP-BEJUNE a été élaborée dans le cadre d'une démarche participative par son personnel académique, administratif et technique. Elle s'appuie sur les représentations et les valeurs identifiées par les membres de la HEP-BEJUNE comme propres à l'institution.

Vue comme un outil de cohésion autant que de fonctionnement, la charte reflète le mouvement d'une institution dont l'éthique et l'engagement humain, social, culturel et scientifique sont à la hauteur de ses responsabilités, actuelles et à venir.

CHARTRE

Les membres de l'institution illustrent leur réalité professionnelle avec des images exprimant la proximité, la solidarité, la diversité et le développement. Les valeurs professionnelles, identifiées comme garantes des missions de l'institution, sont la collaboration, le professionnalisme, l'adaptabilité, le respect et la bienveillance.





COLLABORATION



LA COLLABORATION

La collaboration est une action collective conjointe où le rôle de chacun-e est basé sur son savoir et ses compétences propres.

Les collaborations se déploient à l'extérieur et à l'intérieur de l'institution. À l'extérieur, elles impliquent tous les partenaires connus et potentiels.

À l'intérieur, elles concernent les membres exerçant des tâches similaires et différentes, la complémentarité des actions conjointes étant vue comme un facteur de satisfaction et de développement professionnels. Un des outils majeurs de tout processus de collaboration étant l'échange, les collaboratrices et les collaborateurs portent une attention particulière à la communication sous toutes ses formes et s'inscrivent dans le partage et l'ouverture.

PRO-
FES
SION
NALI
SME

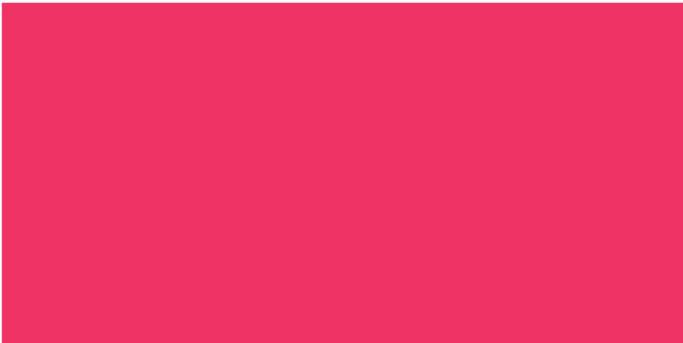
LE PROFESSIONNALISME

Le professionnalisme est le savoir-agir en situation.

Il vise l'exemplarité et la cohérence dans la manière d'effectuer les tâches confiées. Garants du cadre de référence et des déontologies de leurs professions, les collaboratrices et les collaborateurs respectent les normes institutionnelles et participent à une culture de la qualité.

Chacun-e contribue aux missions de l'institution parce qu'il ou elle adopte le comportement, les connaissances, les aptitudes requis tels que la fiabilité ou la bienséance.

ADAP
T A
B I L I
T É



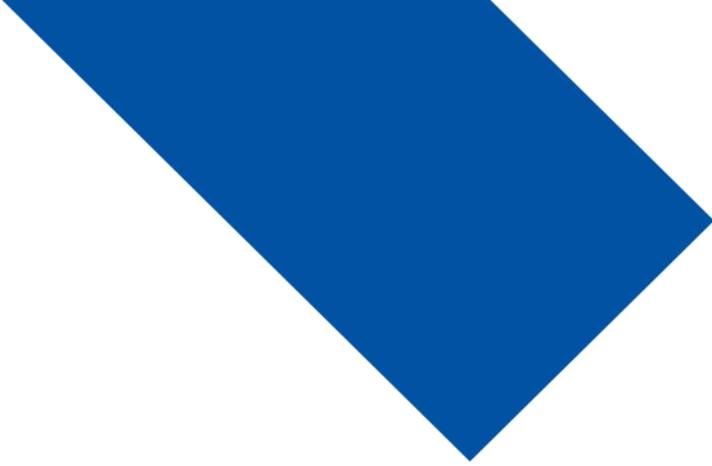
L'ADAPTABILITÉ

L'adaptabilité est la compétence individuelle et collective à changer et à s'engager pour le changement grâce au désir d'amélioration constant de la pratique professionnelle. En regard de sa mission, la dépendance de l'institution face aux changements sociétaux, environnementaux, technologiques, politiques et économiques l'inscrit dans un contexte permanent d'innovation et d'évolution.

La flexibilité dont chacun-e fait preuve concerne le savoir-être autant que le savoir-faire. Chacun-e rend perméable sa zone de confort, assimile et s'approprie les nouvelles réalités.



RESPECT



LE RESPECT

Le respect est la reconnaissance de la diversité, des individus, des opinions, des tâches, des pratiques. Il prend en considération les besoins de l'ensemble des membres de l'institution, quelles que soient leurs tâches et leurs fonctions.

Visible dans la reconnaissance du travail accompli, le respect se base sur l'ouverture à la différence, la confiance et le non-jugement.

Dans une vision inclusive de la société, chacun·e s'efforce de porter un regard neutre, neuf, prend conscience de ses préjugés et agit dans un souci d'équité de traitement.

BIEN
VEIL
ILAN
CE

LA BIENVEILLANCE

La bienveillance est le désir d'agir pour le bien d'autrui.

Elle priorise la relation humaine dans tous les échanges, qu'il s'agisse de collaboration, de formation, d'encadrement, de service.

Ainsi, chacun·e fait preuve de bienfaisance et de bienveillance, notamment en créant du lien, en proposant son aide, en étant patient·e, en adoptant une attitude positive.